

Adresse du centre :

Les Portes de l'Ardèche – 165 impasse de la Jugerie – 07380 MEYRAS

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

**Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04**

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/19

TRANSPORT

Transport en train jusque Valence, puis transfert en car jusqu'au centre de vacances.

Villes de départ : Paris, Marseille, Valence, Lyon, Grenoble, Dijon, Besançon, Mâcon, Montpellier, Nevers.

1 et dernier repas servis

Premier repas inclus : Goûter

Dernier repas inclus : Déjeuner (panier-repas) + goûter

CONDITIONS D'ACCUEIL

Le centre de vacances « Les portes de l'Ardèche » est ancien moulinage sur 3 niveaux est situé au bord de la rivière l'Ardèche.

Le centre se compose de chambres de 2 à 4 lits avec douches et sanitaires dans chaque chambre, de 3 salles de restaurant, 5 salles d'activités, 1 bibliothèque, 1 salle de spectacle, 1 véritable chapiteau de Cirque, un parc boisé, privé et sécurisé de 2ha.

Un accès sur une plage privée aménagée de l'Ardèche est possible depuis le centre de vacances



Bienvenue dans le merveilleux univers de Jules Verne, un univers dans lequel les aventures qui existent sont plus incroyables les unes que les autres, dans lequel les voyages sont les plus beaux, et surtout dans lequel **l'imagination des enfants sera mise à contribution et deviendra le moteur principal pour une colo ... fantastique !**

Au cours du séjour, plusieurs nouvelles ou romans de Jules Verne seront mis à l'honneur à travers les jeux et activités qui seront proposés, afin de faire découvrir ces magnifiques histoires !

Des moments de lecture animée de ces romans seront également proposés aux enfants au cours de la semaine.

► Voyage au centre de la Terre :

Après avoir passé la matinée à **fabriquer de magnifiques mini-volcans** à l'image de celui par lequel le Professeur Otto a accédé aux tréfonds de la Terre, les enfants se verront proposer **une séance de spéléologie** avec un moniteur diplômé d'Etat, afin de découvrir réellement les entrailles de la Terre :

► L'île mystérieuse :

De la même manière qu'ont pu le faire les personnages de ce roman, les enfants devront aménager un camp de fortune, avec notamment **la construction de cabanes dans la forêt à proximité du centre**. Afin de vivre leur aventure jusqu'au bout, les enfants auront la possibilité de passer une nuit dans des marabouts, grandes tentes installées dans le parc du centre de vacances, à proximité immédiate des bâtiments !

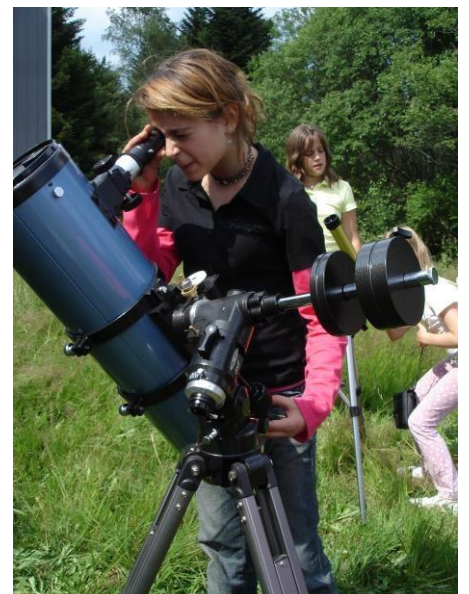


► Vingt mille lieues sous les mers :

Le Capitaine Némó est impatient de partager son avenir avec les enfants de la colo ! A partir des souvenirs de son expédition dans les abysses des océans, les enfants commenceront la journée par la reconstitution de tous les éléments que leur décriront le Capitaine : **les Nautilus, les animaux marins, et bien évidemment les monstres !** Ils finiront la journée par se jeter à l'eau à leur tour, mais **dans l'Ardèche**, sur une plage sécurisée et le fond ne se trouve pas à vingt mille lieux !

► De la Terre à la Lune :

Après les profondeurs des océans et de la Terre, c'est un voyage à travers le ciel et les étoiles qui attend les enfants. Les animateurs leur proposeront dans un premier temps de **fabriquer des mini-fusées** semblables à celles du Capitaine Nicholl. Un intervenant du Muséum de l'Ardèche viendra ensuite à leur rencontre, pour **des ateliers sur l'astronomie et une veillée d'observation des étoiles !**



► **Le tour du monde en 80 jours :**

De la même manière qu'a pu le faire Phileas Fogg, les enfants partiront à la découverte du monde sans bouger de Meyras, mais grâce aux animateurs du séjour, qui leur proposeront des activités culturelles, artistiques, culinaires ou encore sportives issues d'autres régions du monde !

► **La Journée d'un journaliste américain en 2889 :**

Durant cette journée, les enfants seront invités à faire travailler toute leur créativité pour imaginer ce que pourrait être selon eux le monde en 2889, tout comme l'avait fait Jules Verne dans son roman. Nourriture, vêtements, modes de transports, moyens de communication, animaux ... Les enfants auront carte blanche et les animateurs seront à leur écoute pour imaginer le monde dans 864 ans !

► **Activités possibles sur le centre de vacances proposées par l'équipe d'animation du séjour :**

- Baignade dans l'Ardèche, qui passe à proximité du centre de vacances
- Visite du village de Meyras avec un rallye photo fourni par le centre
- Grands jeux
- Activités sportives, manuelles, culturelles



ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

- 1 Directeur titulaire ou en formation BAFD
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Assistant Sanitaire titulaire du PSC1
- 1 Animateur pour 8 enfants, titulaire ou en formation BAFA
- 1 Équipe technique (cuisinier, personnel de service)

► L'alimentation :

La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé.

Cependant, **en cas de régime justifié par une prescription médicale**, et conformément à notre charte « Pour des accueils Laïques », nous pourrions donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Le départ en séjour de vacances est un moment privilégié pour développer l'autonomie ; aussi nous pensons que limiter la communication uniquement dans le sens de l'enfant vers la famille fait partie même de l'esprit colo, c'est pourquoi nous ne communiquons les coordonnées du centre et des encadrants.

Pour que vous ayez des nouvelles quotidiennes, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les portables.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 11 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- **des vêtements ne craignant pas d'être salis par la terre**
- chaussures fermées pour pratiquer du sport ou la marche
- un maillot de bain
- un petit sac à dos
- une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques
- **un sac de couchage**

► Linge :

Les vêtements de votre enfant seront une fois durant pour les séjours de 15 jours.

Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez que votre enfant revienne avec le maximum de linge, il est primordial que le linge soit marqué.

► Argent de poche :

Nous considérons que cela n'est pas nécessaire sur ce séjour. Toutefois, un maximum de 20 € peut être donné. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

► Santé & frais médicaux :

La fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles AVANT LE SEJOUR (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► Utilisation du téléphone mobile et autres objets de valeurs :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, bijoux, smartphone, etc), et en particulier les téléphones portables.

En cas de problème qui serait lié à ces objets ou appareils, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, **la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir en limitant partiellement ou totalement son usage.**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé

Privilégier le collectif, choisir le vivre ensemble, favoriser le respect de tous, mettre les appartenances en suspens...

L'article 3 de nos statuts, notre objet :

« La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite fédération des oeuvres laïques de l'Ardèche fondée en 1931, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Mouvement d'Education Populaire, elle invite les hommes et les femmes à débattre et agir afin :

De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, aux sports, aux vacances et aux loisirs.

De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

Pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens.

Pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

Pour et par l'idéal laïque qui nous anime, nous devons concilier le respect des convictions des personnes (enfants et adultes) que nous accueillons et/ou qui travaillent dans nos centres et sur tous nos séjours avec la volonté de développer des activités dans un cadre émancipateur où chacun puisse se sentir à l'aise.

Concernant les différentes revendications (religieuses ou idéologiques) les réponses que nous apportons sont conformes à la liberté associative, au caractère de tendance, à notre histoire et à notre identité. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent au bien « vivre ensemble » de nos jeunes vacanciers.

Le port de manière ostensible de signes religieux et/ou idéologiques peut être perçu comme un manque de respect par certain et constituer une source de conflits. Nos centres et nos séjours étant ouverts à tous, l'affichage d'appartenance religieuse et/ou idéologique est donc proscrit. Aucune expression publique d'ordre religieux ou idéologique ne sera autorisée. Les obligations liées à des pratiques religieuses ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité et d'organisation.

Les repas sont des moments essentiels du temps collectif. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs prioritaires.

Avant tout, le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec le certificat médical. Les plus lourds (oeuf, lait, gluten, arachide, ...) bénéficieront d'un P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) et d'une information spécifique auprès de nos équipes. Aucun aliment préconisé par une religion et/ou une philosophie ne sera proposé et/ou consommé. Pour respecter la liberté de conscience de chacun : nos menus sont préparés avec le plus grand soin.

Le Conseil d'Administration de la FOL07